

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	41

Date de la convocation

2 mars 2023

Numéro de la délibération

23-04

Objet de la Délibération

Affectation des résultats
de l'exercice 2022



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 24 mars 2023
Et publication ou notification
Le 24 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un mars à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le deux mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Chevilly, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Mirianne BOHOMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (RUAN), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (GEMIGNY), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy) Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Thierry COUTANT (Suppléant de Sylvain HODEAU - Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOEL (suppléant de Yves PINSARD - Patay), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Anita BENIER (Bacon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (Suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Alain BRUNNER (Suppléant d'Arnold NEUHAUS - Villermain), Jean-Yves GUINARD (Suppléant de Laurent SIMONNET - Meung-sur-Loire), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLEE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds en Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Claude PELLETIER (Chevilly).

Considérant les débats au sein de l'assemblée délibérante,

Entendu l'exposé du Président,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 d'un montant de 52 246,03 €, en recettes de fonctionnement au compte R002 (résultat de fonctionnement reporté).
- d'affecter l'excédent d'investissement de l'exercice 2022, d'un montant de 884,12 € en intégralité en recettes d'investissement au compte R001 (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Frédéric CUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Patrick ECHEGUT
Secrétaire de séance



(Handwritten signatures of Frédéric Cuillierier and Patrick Echegut)